

Me Hélène Sicard L. LL

Avocate
Barrister and Solicitor

1255 carré Phillips, bureau 808
Montréal (Québec) H3B 3G1
Tél : 514 281-1720
Fax : 514 281-0678
helenesicard@videotron.ca

Montréal, le 7 avril 2014

Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

**Objet : Dossier R-3863-2013, Demande d'autorisation du projet Lecture à distance –
Phase 2 et 3
Planification de l'audience pour Union des consommateurs**

Chère consoeur,

Suite à votre lettre en date du 3 avril 2014, vous trouverez ci-dessous les informations requises pour la planification de l'audience.

Moyens préliminaires : UC n'entend pas soulever de moyen préliminaire ;

Adoption de la preuve de UC : 30 minutes ;

Témoins de UC : Madame Viviane de Tilly, analyste interne et Monsieur Paul Paquin, analyste externe, les *curriculum*s de ces témoins seront déposés sous peu ;

Contre interrogatoire du Distributeur : 1 heure ;

Contre interrogatoires des intervenants : 5 minutes par intervenant ;

Sujets de contre interrogatoire des témoins du Distributeur : UC s'attend à ce que les témoins du Distributeur soient en mesure de répondre aux questions de UC qui porteront entre autres sur les mises en conformité des installations, sur les interférences, leurs impacts et la norme E.21-10 et sur les gains, avantages et coûts du déploiement en réseaux autonomes des compteurs intelligents ;

Temps prévu pour l'argumentation : 30 minutes

Autre commentaire : UC consultera en début d'audience l'entente déposée sous pli confidentiel B-0046, en conséquence UC avisera la Régie dans les meilleurs délais si elle entend questionner le Distributeur sur les sections caviardées de l'entente.

Me Hélène Sicard

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consoeur, mes salutations distinguées.



Me Hélène Sicard

c.c. Me Hogue
Me Éric Frazer
Viviane de Tilly (UC)
Marc-Olivier Moisan-Plante (UC)
Paul Paquin
France Latreille (UC)